

FORMATION PROFESSIONNELLE

**Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale
Gestion et transmission du patrimoine professionnel**

ACQUISITION GESTION ET TRANSMISSION DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

**Une formation de 14 HEURES
Animée par FREDERIC AUMONT**



**Une formation par des
professionnels pour des
professionnels...**



Proposée à PARIS

**ESPACES DIDEROT
75012**

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale Gestion et transmission du patrimoine professionnel STRATEGIES LIEES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Formation professionnelle

Durée = 2 jours (14 heures)

Lieu de la formation = PARIS ESPACE DIDEROT 75 012

Public concerné =

CGPI ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats ;
Assureurs

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 750 € (Sept cent cinquante euros HT), TVA au taux normal en plus, soit 900 € TTC avec une TVA à 20%.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Plan de la formation



Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique.
Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.

Objectifs : Examiner les avantages et les inconvénients des différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise pour un dirigeant en fonction des objectifs poursuivis et du contexte dans lequel il évolue.

Intégrer les nouveautés et contraintes apportées par les lois de finances et les BOFiP.

Moyens pédagogiques : remise d'un support pédagogique avec références bibliographiques et jurisprudentielles. Il sera également remis des études chiffrées.

I – Panorama des différents modes de détention de l'immobilier d'entreprise

- 1 – Inscription de l'immobilier au bilan de la société utilisatrice
- 2 – Détention de l'immobilier en direct ou via une société translucide
- 3 – Détention de l'immobilier au travers d'une société soumise à l'I.S
- 4 – Détention de l'immobilier au travers d'une société translucide détenue par une société à l'I.S
- 5 – Détention de l'immobilier via un crédit-bail immobilier
- 6 – Détention de l'immobilier au travers d'un bail à construction
- 7 – Détention de l'immobilier au travers d'une SARL de famille
- 8 – Détention de l'immobilier dans le cadre d'un démembrement de propriété sur l'immeuble où sur les parts sociales.

II - La détention de l'immobilier au travers d'une société civile à l'I.R

- 1 – Examen des spécificités juridiques et fiscales
- 2 – Les conséquences d'une option I.S. en cours de vie

III – La détention de l'immobilier au travers d'une société civile à l'I.S

- 1 – Examen des spécificités juridiques et fiscales
- 2 – Comment en sortir à un moindre coût fiscal ?

IV – Présentation d'une étude comparative I.R/IS

V – Une alternative ? : la société civile à l'I.R détenue par une structure à l'I.S

- 1 – Quelles conséquences ?
- 2- Quels enjeux ?

VI – Un mariage explosif : la société civile à l'I.R titulaire d'un contrat de crédit-bail immobilier

- 1 – Les règles fiscales en cours de bail
- 2 – Quelles sont les conséquences de la levée d'option ?

VII – Le démembrement de l'immeuble ou des parts sociales détenant l'immobilier d'entreprise

- 1 – Comment procéder ?
- 2 – Quels sont les risques ?
- 3 – Examen d'un cas pratique

VIII – La sortie de l'immobilier d'une structure à l'I.S

- 1 – L'immobilier détenu par la société d'exploitation
- 2 – L'immobilier détenu par une société civile à l'I.S

IX – Quelques questions fiscales à l'occasion de la cession de l'immobilier et/ou des parts sociales

- 1 – En matière de calcul de plus-value immobilière sur le prix de revient des parts sociales
- 2 – En matière de régularisation de TVA.

Dirigeants d'entreprises et approche patrimoniale
Gestion et transmission du patrimoine professionnel
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63500 ISSOIRE

Participant

	Participant
NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation "IMMOBILIER D'ENTREPRISE" qui aura lieu à **PARIS les 4 ET 5 JUILLET 2017.**

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant

Nombre de participants	Prix unitaire TTC	Total TTC
	900,00 € TVA à 20% (750 € HT)	

Règlement

- Chèque Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308
ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

LE LIEU DE FORMATION



**Espaces Diderot
(CFPN)
10 rue Traversière –
75012 Paris**

Tel : 01 40 26 40 00



**Gare de Lyon et
d'Austerlitz**

RER A et D

Métro : Ligne 1 station
Gare de Lyon (sortie 1 –
Boulevard Diderot)

Ligne 14 station Gare de
Lyon (Sortie 13 – Rue Van
Gogh)

Bus : 20 / 54 / 57 / 61 / 63
/ 65 / 87 / 91

Parkings : Lyon-Diderot /
198 Rue de Bercy
Effia / 2 rue traversière



